

LES ENJEUX DE LA FORMATION

POURQUOI APPRENDRE A CONDUIRE ET PASSER LE PERMIS DE CONDUIRE ?

Apprendre à conduire est bien plus qu'une compétence pratique : c'est une étape importante vers l'autonomie et la liberté. Dans un monde où la mobilité joue un rôle essentiel, savoir conduire permet non seulement de se déplacer facilement, mais aussi d'accéder à de nouvelles opportunités professionnelles et personnelles.

Rouler en toute sécurité est une nécessité pour tous.

Les 15-24 ans représentent une part importante des victimes d'accidents graves en France. Chaque semaine, 23 jeunes meurent sur la route. Les principales causes : vitesse, alcool, cannabis et fatigue. L'inexpérience, le manque de vigilance et parfois l'excès de confiance augmentent le risque d'accident chez les nouveaux conducteurs.

L'objectif de la formation est donc d'amener le futur conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoir-faire et savoir devenir.

DÉROULEMENT D'UNE INSCRIPTION A L'AUTO-ÉCOLE LE BON CRÉNEAU

CODE

- Un dossier de candidature est remis soit en main propre, soit envoyé par mail au candidat ou à l'instructeur.
La candidature est à remplir obligatoirement avec son prescripteur social (assistante social, conseiller Pôle Emploi, conseiller Mission Locale...)
⚠ Le dossier doit être bien rempli et entièrement complété. ⚠
- Réception du dossier de candidature à l'auto-école.
- 1^{er} contact avec le candidat pour convenir d'un RDV afin de passer un test de positionnement.
C'est un test écrit qui permet d'évaluer la logique, la spatialisation, le calcul ainsi que le vocabulaire du code.
⇒ Par la suite, nous pourrions effectuer un devis du coût de la formation.

- Pour passer son test, le candidat devra se présenter muni d'un stylo ainsi que d'une pièce d'identité.
- Une fois le test terminé, un autre rdv est donné au candidat pour un entretien de correction du test.
Celui-ci sera corrigé par une bénévole.
Lors de cet entretien, les difficultés rencontrées lors du test seront abordées.
La note obtenue sera donnée ainsi que la remise d'un devis du coût de la formation au Bon Créneau, qui pourra également être envoyé au prescripteur social afin que ce dernier puisse solliciter des demandes d'aides de financement auprès de la région.
Dès qu'une réponse à ces aides est obtenue, elle doit nous être transmise.
- Le dossier de candidature va alors passer en commission afin d'être analysé.
- La décision rendue lors de la commission sera alors annoncée au candidat par courrier et par téléphone.
- Si le retour de la commission est positif, et que le candidat est en accord avec le coût défini dans le devis.
- Le candidat pourra alors débiter sa formation. Un livret pédagogique de l'apprenant lui sera remis afin qu'il soit acteur de sa formation.
- Les cours de code sont en présentiels et animé par un enseignant de la conduite
- FOAD pour s'entraîner et travailler à la maison
- Ateliers pédagogiques personnalisés

DÉROULEMENT D'UNE INSCRIPTION A L'AUTO-ÉCOLE

LE BON CRÉNEAU

CONDUITE

- Un dossier de candidature est remis soit en main propre, soit envoyé par mail au candidat ou à l'instructeur.
La candidature est à remplir obligatoirement avec son prescripteur social (assistante social, conseiller Pôle Emploi, conseiller Mission Locale...)
⚠ Le dossier doit être bien rempli et entièrement complété. ⚠
- Réception du dossier de candidature à l'auto-école.
- 1^{er} contact avec le candidat pour convenir d'un RDV afin de réaliser une évaluation de conduite au tarif de 60 euros.
- L'évaluation de départ se déroule en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule auto-école. Le but de celle-ci vérifier la faisabilité du projet et quantifier le volumes horaire de formation qui est une prévisionnel. Cette évaluation permettra d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- 1) Renseignement général du candidat
- 2) Son expérience de conduite
- 3) Connaissance du véhicule
- 4) Aptitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- 5) Ses habilités
- 6) Sa compréhension et sa mémoire
- 7) Sa perception
- 8) Son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à trois niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon). Ce test dure environ une heure

- Une fois l'évaluation terminée, nous pourrons réaliser un devis du coût du permis de conduire, qui sera remis au candidat mais également envoyé au prescripteur social afin que ce dernier puisse solliciter des demandes d'aides de financement.
Dès qu'une réponse à ces aides est obtenue, elle doit nous être transmise.

Association Le Bon Créneau 4 route de l'Escharpe 76200 Dieppe

Tél : 06/31/21/04/81 – Mail : dieppe@leboncreneau.com

N° agrément : I 24 076 0001 0 SIRET : 534 871 207 00047

APE : 85.53Z

N° déclaration d'activité : 23 76 04849 76

- Le dossier de candidature va alors passer en commission afin d'être analysé.
- La décision rendue lors de la commission sera alors annoncée au candidat par courrier et par téléphone.
- Si le retour de la commission est positif et s'il est en accord avec le coût défini dans le devis, le candidat pourra débiter sa formation. En fonction de son forfait, des leçons et heures de conduite seront planifiées.